

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Décision modificative n°3/2019 - Budget Lotissement PLANACHAT

Séance du 23 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le seize octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents** : MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir** : MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à BEVOZ Sébastien), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOUIIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à LIEVIN Karine), PESENTI Philippe (pouvoir à BOURGEAIS Didier).

Mme PETIT Odile (pouvoir à BERTHET Claire).

**Membres absents excusés sans pouvoir** : Mme JOLY Fabienne.

**Membres absents** : MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance** : M. ALLARD Cyrille.

**Soit : 37 présents, 5 pouvoirs.**

**Vu** la délibération n°2019-59 du 27 mars 2019 établissant le budget annexe Lotissement le PLANACHAT,

**Vu** la délibération n° 2019-109 du 29 mai 2019 adoptant la décision modificative n°1/2019 au budget annexe Lotissement le PLANACHAT, qui corrigeait une imputation budgétaire,

**Vu** la délibération n° 2019-171 du 2 octobre 2019 actant les budgets primitifs 2019 réglés par l'arrêté de la Préfecture de l'Ain en date du 22 août 2019 du budget principal et des budgets annexes « régie des Energies » et « Lotissement Le Planachat » de la Commune,

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de réaliser des mouvements de crédits au **BUDGET Lotissement PLANACHAT** car suite à la saisie budgétaire de l'arrêté préfectoral, les crédits ont été annulés aux comptes : 6862 - *Dotations aux amortissements des charges financières à répartir* et 4817 - *Pénalités de renégociation de la dette*.

Mais pour pouvoir enregistrer l'écriture annuelle d'ordre budgétaire concernant l'étalement de pénalité de remboursement anticipé d'emprunt sur 20 ans d'un montant de 4 277,44 €, il est nécessaire de procéder à nouveau au crédit de ces comptes comme suit :

Compte	Libelle du compte	Dépenses	Recettes
6862 - 042	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+ 4 277,44	
023	Virement à la section d'investissement	- 4 277,44	
	<b>Total Section FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
4817 - 040	Pénalités de renégociation de la dette		+ 4 277,44
021	Virement de la section de fonctionnement		- 4 277,44
	<b>Total de la section d'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ACCEPTÉ** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN


